

Point sur la mise en place de la nouvelle restauration

Il a été décidé, dans une délibération du 25 juin 2010, de mettre en place, conjointement à la mise en service de l'École départementale sur le site de St Priest, une prestation de restauration.

Une consultation a donc été lancée le 22 décembre 2011 dans le cadre d'une procédure de marché négocié.

Trois sociétés ont répondu positivement à notre consultation.

Deux auditions ont été nécessaires afin de préciser des éléments de leur offre et de confirmer leur réponse positive aux prescriptions du cahier des charges et aux points rajoutés lors du dernier comité technique paritaire en date du 13 septembre 2011 :

Ainsi, pour le self, la consommation sans commande préalable et le fractionnement des repas (à l'instar des plateaux-repas) sont prévus.

Ainsi, l'offre proposée sera une offre de qualité incluant régulièrement des plats élaborés à partir de viandes labellisées ou certifiées et privilégiant les circuits courts et approvisionnements de proximité.

La société retenue (ELIOR), est une société implantée nationalement qui possède une longue expérience en la matière (2ème au niveau national).

Elle propose des tarifs de repas, que ce soit pour les plateaux ou pour le self, inférieurs à 7,50 €.

Elle propose également de réduire le délai de commande et d'annulation (selon horaires à préciser en fonction des jours concernés) à 24h (contre 48h demandés au cahier des charges).

Le calendrier de mise en œuvre revu et permettant une prise en compte par le service et par les agents des nouvelles modalités de commande, de facturation etc ... est le suivant :

- Démarrage des plateaux-repas le 2 juillet 2012
- Démarrage du self envisagé à ce jour le 29 novembre 2012

Il intègre une démarche forte de formation et de communication, particulièrement pour ce qui concerne l'outil informatique qui sera mis en place par le prestataire.